PROCES VERBAL DE CONSTITUTION ET DE NOMINATION

L'an deux mille dix huit

En leur séance du 21 Avril 2018 à 17 heures à Diourbel.

Les membres fondateurs du Groupement dénommé GIE pour la promotion des nonvoyants se sont réunis en Assemblée Générale constitutive aux Parcelles Assainies Unité 24 villa n° 171 Dakar.

Etaient présents à cette AG, tous les membres adhérents audit GIE.

Après avoir vérifié que chaque membre du GIE est présent, par conséquent, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

NOMINATIONS

Conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives incompatibilités, à l'unanimité,

Monsieur Souleymane GADIAGA a été nommé PRESIDENT du GIE, et à cet effet, a déclaré accepter cette fonction;

Youssouf Sané a été nommé Secrétaire Général du GIE, et à cet effet, a déclaré accepter cette fonction

STRES MadamerAidas Diengra rété nommé Trésorière Générale du GIE, qui, à cet effet, a Wing a déclaré accepter cette fonction

DELEGATION DE POUVOIRS

En conséguence: les membres fondateurs délèguent au Président tous pouvoirs à Enregistré ac

0 3 JAN. 2019

le Directeux (prefrégérés entration pour les intérnétes Séptéphenés Etrangères

<De contrôle de la gérancé ;

De remplir toutes les formalités de constitution notamment

Remplir toutes les formaites de constitution notamment

effectuer les dépôts et pièces ;

faire toutes déclarations d'existence exigée \$ administrations;

faire immatriculer le G.I.E au Registre de Commerce mobilier, au NINEA.

POUVOIRS DE PRESIDENT Le président a tous les pouvoirs pour agir au nom du GIE.

Cependant, le retrait des fonds au niveau des Banques ou de établissement pour le compte du Groupement d'Intérêt Economique ne peut être effectué sans la signature conjointe du Président et du Trésorier.

A ce niveau, en cas d'absence du président, il peut déléguer tout pouvoir, par écrit, à tout membre fondateur du GIE désigné à cet effet.

Considérant l'ordre du jour clos, la séance a été levée à 19 heurs 30 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé ce procès-verbal devant être porté à la connaissance de toute personne physique ou morale susceptible d'être intéressé par ledit Groupement d'Intérêt Economique.

"Bon pour acceptation " Le Président

"Bon pour acceptation " Le secrétaire général

"Bon pour acceptation "

par

La Trésorière

Bordereau N°...

Administrateur des greffes

0.2 JAN 2020